Commission nationale de toponymie Les côtes françaises, étude du 12 février 2007

Nom (entre guillemets, nom mal attesté ¹)	Emprise (et variante éventuelle)	Longueur approchée à vol d'oiseau (km)	Départements limitrophes	Espaces maritimes limitrophes (code OHI ²)
la côte d'Opale	d-1-f	105	59 et 62	01.07.01
la cote d'Opale	de la frontière belge (de Dunkerque) à la baie de Somme ; principalement les monts du Boulonnais, de Calais au Touquet	105	39 et 62	01.07.01
« la côte Picarde »	abords de la baie de Somme, ou de Cayeux-sur-Mer	5	80	01.07.01
la côte d'Albâtre	du Tréport au Havre	120	76	01.07 et 01.07.01
la côte Fleurie	de l'embouchure de la Seine à celle de l'Orne (de Deauville-Trouville à	37 (19)	14	01.07.03
	Cabourg)			
la côte de Grâce	de Honfleur à Trouville	14	14	01.07.03
la côte de Nacre	de l'embouchure de l'Orne à celle de la Vire (d'Ouistreham à Courseulles)	65	14	01.07.03
la côte du Bessin	de Courseulles à Grandcamp	45	14	01.07.03
« la côte de la Déroute »	de La Hague à Avranches	110	50	01.07, 01.07.04 et 01.07.05
la côte d'Émeraude	de Cancale à la pointe de Pléneuf	60 (130)	35 et 22	01.07.05, 01.07.06 et 01.07.07
la côte de Penthièvre	du cap Fréhel à la pointe de Pléneuf	24	22	01.07.07
la côte de Goëlo	de Port-Moguer à l'île de Bréhat	20	22	01.07
la côte de Granit rose	de la pointe du Château à la baie de Lannion (secteur de Perros-Guirec)	30	22	01.07
« la Ceinture Dorée »	de la baie de Lannion (de la pointe de Locquirec) à Plouescat	45	22 et 29	01.07.08
« la côte ou le Circuit des	de Plouescat à la pointe de Saint-Mathieu	100	29	01.07.08, 01.06, 01.06.01 et 01.06.01.01
Légendes »				
Les Abers, ou la côte du Léon	de l'aber Vrac'h à la pointe de Corsen (à la pointe de Saint-Mathieu)	65	29	01.06, 01.06.01 et 01.06.01.01
« la côte de Cornouaille »	de la pointe de Saint-Mathieu à Port-Manech (à la pointe de Penmarc'h)	70	29	01.06.01, 01.06.02, 01.06.03 et 01.06.04
« la côte des Légendes »	secteur de Douarnenez	20	29	01.06.03
la côte des Mégalithes	de Quiberon à Locmariaquer	8	56	01.08.01
la côte d'Amour	de la pointe du Croisic à La Baule-Escoublac	12	44	01.08
la côte de Jade	de la pointe de Saint-Gildas à Pornic (environs des Sables-d'Olonne)	10	44	01.08.02
la côte d'Argent	de l'embouchure de la Gironde à celle de la Bidassoa, ou de l'Adour (de	250 (35)	33, 40 et 64	01.08.06, 01.08 et 01.08.07
-	Biarritz à la frontière espagnole)			
« la côte d'Argent ou de	de la pointe de la Coubre à la pointe de la Négade (environs de Royan)	20	17 et 33	01.08.06 et 01.08
Beauté »				
« la côte des Landes »	de la pointe de la Négade à Biarritz	225	33, 40 et 64	01.08 et 01.08.07
la côte Basque	de Biarritz à la frontière espagnole	35	64	01.08.07
la côte Sauvage	sud de l'île de Groix, sud de Belle-Île	6, 16	56	01.08
la côte Sauvage	de la pointe du Percho à Quiberon	6	56	01.08
la côte Sauvage	sud de l'île d'Yeu	10	85	01.08
la côte Sauvage	presqu'île d'Arvert, ou côte d'Arvert	10	17	01.08

¹ Un nom est considéré comme bien attesté lorsque son emploi est établi par sa présence dans plusieurs textes, recueils, dictionnaires, etc. ² Voir « Espaces maritimes » à l'adresse <u>www.cnig.gouv.fr/upload/ressource/r1104928494.DOC</u> , page 5 et suivantes.

Nom (entre guillemets, nom	Emprise (et variante éventuelle)	Longueur approchée	Départements	Espaces maritimes limitrophes
mal attesté ¹)		à vol d'oiseau (km)	limitrophes	(code OHI ²)
la côte Vermeille	de la frontière espagnole à Argelès-sur-Mer (de Collioure à Cerbère)	20	66	03.01.01
« la côte des Albères »	de la frontière espagnole à Collioure	20	66	03.01.01
la côte d'Azur ³	de Cassis (du bec ou cap de l'Aigle) à la frontière italienne ; anciennement,	180	13, 83 et 06	03.01.01, 03.01.01.09 et 03.01.01.10
	de Cannes à Menton			
la côte ou la corniche des	du cap Bénat au cap Lardier	50	83	03.01.01
Maures				
la côte ou la corniche de	de Fréjus à La Napoule	50	83 et 06	03.01.01
l'Esterel				
les corniches de la Riviera, ou	du Var (de Nice) à la frontière italienne	30	06	03.01.01 et 03.01.01.10
la Riviera niçoise				

_

³ La côte d'Azur comprend traditionnellement quatre parties : de Cassis ou du cap de l'Aigle à Giens, de Giens à Fréjus (dont la côte ou la corniche des Maures), de Fréjus au Var (dont la côte ou la corniche de l'Esterel), du Var ou de Nice à la frontière italienne (les corniches de la Riviera, ou la Riviera niçoise).